

LANCEURS D'ALERTE : TRAÎTRES OU HÉROS?

« Ne faites pas ce que j'ai fait ! N'attendez pas qu'une nouvelle guerre ait commencé, n'attendez pas que s'ajoutent encore des milliers de morts avant de révéler la vérité, de dévoiler les mensonges et les crimes, ... » Tel est le message du plus emblématique des lanceurs d'alerte des temps modernes, Daniel Ellsberg, un ancien analyste militaire qui a travaillé pour le Pentagone pendant la guerre du Vietnam. Que se reprochait-il d'avoir fait ? ou plutôt de ne pas avoir fait : de ne pas avoir révélé plus tôt un ensemble de documents ultrasecrets (les *Pentagon Papers*) dans lesquels étaient détaillées les manipulations auxquelles s'était livré pendant 20 ans Washington pour justifier l'escalade au Vietnam. Une divulgation plus précoce d'informations sur cette sale guerre aurait permis de sauver des centaines de milliers de civils, de soldats, et des territoires.

Devant le manque de réaction des sénateurs à ses documents, il décida de s'adresser à l'opinion par le canal des journaux. Le 13 juin 1971 le New York Times publie, au nom du premier Amendement (en particulier la liberté de la presse) de premiers extraits. Il va payer cher cette action car il est rapidement traîné en justice (sous 12 chefs d'accusation, risquant jusqu'à 115 ans de prison), et surtout dans la boue. Un classique dans le genre : cet homme ne peut qu'être mentalement dérangé. Le bureau de son psychiatre est donc cambriolé par des « plombiers » (qui connaîtront la gloire avec le Watergate), mais, coup de chance, la découverte d'écoutes illégales effectuées par le FBI permet au juge de mettre fin au procès le 11 mai 1973, pour violation des droits du prévenu. Tout est bien qui finit bien car sont signés en janvier de la même année les accords de paix de Paris (Saïgon ne tombera que deux ans plus tard).

Ce succès résulte de la conjonction de circonstances favorables : le professionnalisme de grands journalistes (en fait de 19 journaux), l'énormité des manipulations et autres coups fourrés révélés, la maturité d'une opinion publique américaine informée, l'affaiblissement du président Nixon : heureux temps où le 11 septembre n'avait pas encore permis l'adoption du Patriot Act (récemment devenu le très orwellien Freedom Act, loi sur la liberté, qu'il importe de réduire au nom de la sécurité, air connu), qui fait glisser les USA vers ce que le encore très vert Daniel Ellsberg dénomme en 2013 les United Stasi States. Car les lanceurs d'alerte suivants ne connaîtront pas les mêmes chances.

L'asymétrie entre l'être souvent seul qu'est le lanceur d'alerte et le pouvoir des États, à leur compte ou au service de grands intérêts économiques, et la disponibilité de l'outil internet amènent Julian Assange à créer en 2006 le site Wikileaks (*leaks* = fuites) spécialisé dans « l'analyse et la publication de grands ensembles de données, censurées ou d'accès restreint, concernant les guerres, les

activités d'espionnage et la corruption ». Plus de dix millions de documents publiés, et de nombreux repris par une presse non-Murdoch. Mais Julian Assange, que Time Magazine, bon prince, fait sa "personne de l'année" 2010, doit, à la suite de menaces de mort, de manoeuvres d'intimidation, etc, se réfugier dans l'ambassade d'Équateur à Londres pour éviter l'extradition vers les USA où il risque la peine de mort. Son seul chef d'accusation est pour l'instant la ficelle classique de délit sexuel.

Wikileaks a publié des documents fournis par le deuxième classe Bradley Manning sur, cette fois, les guerres d'Afghanistan et d'Irak : blanchi de l'accusation de « collusion avec l'ennemi », il n'a été condamné qu'à trente-cinq ans de prison.

De la même manière, la révélation des activités d'espionnage tous azimuts à l'échelle de la planète menées par la NSA, le FBI et la CIA, ont amené son auteur Edward Snowden, un ancien de la CIA et de la NSA, à chercher refuge en Russie, chez Vladimir Poutine.

Bref, il ne fait plus bon dénoncer les dessous de la politique US. Qu'en est-il en Europe ?

Outre la figure emblématique qu'est le docteur Irène Frachon qui s'est mesurée au laboratoire Servier au sujet du Mediator, les lanceurs d'alerte médiatisés se sont opposés à la finance (Antoine Deltour, Stéphanie Gibaud, Hervé Falciani) ou à l'agrochimie (André Cicolella, Gilles-Éric Séralini), avec à la clé, descente en enfer, cabales, ou intimidations.

L'aspect spectaculaire, voire sacrificiel, de l'action des lanceurs d'alerte est-il le gage de leur efficacité ? Peut-on craindre leur étouffement si leurs activités sont formalisées dans des lois protectrices ? Comment voir leur rôle par rapport aux actions collectives d'unités constituées, comme des syndicats, ou informelles comme des collectifs ? Quelles sont les voies optimales de diffusion de l'information, et les cibles ?

Telles sont quelques questions qui pourront être débattues après la conférence de Françoise Dumont. Ce qui n'empêchera pas d'évoquer l'état d'urgence contre lequel la LDH est vent debout.

Jean-Claude Brenot 16/2/2016